

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Les Cloches SA, en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 21.06.2002
4. Echéance de préavis des créances: **19.08.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Monsieur Christian Furrer, c/o CF Compagnie fiduciaire de gestion SA, Boulevard des Philosophes 17, 1205 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. 3 CO).
- Etude Wicht & Christen, Notaires
1211 Genève 11
- (00567828)